Décision 16-DCC-136 du 19 août 2016

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Groupama Banque par Orange aux côtés de Groupe Groupama

Posted on: 02 novembre 2016 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Création d'entreprise commune
Partie notifiante	Orange et Groupama
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Orange Bank

Lire

le texte intégral de la décision
306.48 Ko